



Déclaration FSU au CTSD du 11 mars 2022

Madame la Directrice académique,

Après les soirées hivernales au coin du feu à Ibiza, la presse nous a récemment décrit les soirées de l'institut Montaigne. Cela aurait pu en rester à une anecdote privée si son directeur mis en cause ne chuchotait pas à l'oreille du président certains de ses projets les plus rétrogrades concernant entre autres le service public d'éducation. Non M. Bigorgne, verser une drogue de synthèse dans le verre d'une collaboratrice à son insu n'est pas une méthode pour délier la conversation !

Dans ce concours de l'exemplarité à géométrie variable, on aurait pu également évoquer le départ récent de la secrétaire d'État en charge de l'Éducation prioritaire pour harcèlement professionnel mais le temps nous manque ici.

Subissant la politique "austéritaire" et la volonté du gouvernement d'affaiblir toujours plus les services publics, la rentrée 2022 dans notre département sera une fois de plus marquée par une diminution des moyens enseignants. La mise en avant d'un solde global de 12 postes est encore un trompe l'œil. Pour le collège, le solde de 35 postes correspond uniquement aux créations pour les 5 nouveaux collèges... qu'en est-il des 105 autres collèges ? Pour le lycée, le nouveau solde négatif de 7 postes confirme bien l'objectif principal de la réforme du lycée. Rappelons que nous en sommes quand même à - 53 postes sur ces quatre dernières rentrées pour 4 810 élèves supplémentaires. Dans l'enseignement adapté c'est 6 postes en moins en EREA et en segpa, conséquence d'une inclusion totale où les structures spécialisées n'ont plus de raison d'exister. Les LP ne sont pas épargnés avec la suppression de 10 postes qui fait suite à la réforme de la voie pro, ainsi que l'EPS avec 3 postes en moins.

Certaines disciplines sont particulièrement touchées par les suppressions de postes, comme les mathématiques au lycée (merci la réforme). Ces suppressions, en partie sur des postes occupés auront des incidences et bloqueront les possibilités de mutations, alors que la Gironde reste un département attractif pour de nombreux collègues.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'HSA aggrave les tendances antérieures, notamment dans des établissements déjà touchés par des suppressions de postes. Les HSA toujours trop nombreuses dans les dotations ont des conséquences négatives sur la qualité de l'enseignement. Elles représentent une surcharge de travail en multipliant le nombre de classes (nombre de niveaux à préparer, d'heures de cours à faire, multiplication des copies à corriger, des réunions...) et occasionnent ainsi une fatigue supplémentaire. Par conséquent, nous demandons la transformation des HSA en HP surtout lorsqu'une demande de BMP a été faite.

Pour améliorer la qualité des relations entre l'inspection académique, les personnels et leurs représentants, nous souhaitons :

- que davantage de réponses favorables soient apportées aux demandes d'audience des établissements.

- la tenue de groupes de travail en amont des instances. Nombre de cas portés par les organisations syndicales ne peuvent être traités dans ces moments et la prise en compte de nos demandes lors du dernier CTSD n'a à ce jour donné lieu à aucune réponse de votre part.

- la communication aux représentants des personnels d'autres documents de travail: HSA et temps partiels pour chaque discipline et chaque établissement, liste des postes vacants par discipline (intégrant ceux libérés après le mouvement inter-académique), liste des postes spécifiques, liste des BMP, liste des supports stagiaires.

La dégradation des conditions de travail des personnels et des élèves, au vu des dotations affectées aux établissements pour la rentrée 2022, touche toujours l'ensemble du département. La FSU continuera d'appeler l'ensemble des personnels à se mobiliser pour exiger les moyens nécessaires au fonctionnement d'un service public d'éducation de qualité. Il faut des enseignants titulaires réellement formés, avec des effectifs par classe bien moins lourds pour assurer nos missions essentielles d'éducation, de transmission des savoirs en cette période particulièrement incertaine.

Nous tenons enfin, Madame la Directrice Académique, au nom des collègues que nous représentons, à remercier vos services pour leur efficacité, leur disponibilité et la qualité du travail.